



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L'HERAULT

Association loi 1901
Siège social : 27 rue Lafeuillade
34070 MONTPELLIER

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES FRANCAS DE L'HERAULT**

Association loi 1901
Siège social : 27 rue Lafeuillade
34070 MONTPELLIER

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2007

RAPPORT GENERAL

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous devons formuler une réserve sur le point suivant : Les comptes de votre association ont été arrêtés conformément aux principes comptables généraux et notamment celui de la continuité d'exploitation. Pour l'exercice 2007 votre association a réalisé une perte de 65 921 € et vos fonds propres sont négatifs de 33 158 € au 31 décembre 2007. En conséquence, des efforts doivent être entrepris afin de dégager des excédents suffisants permettant de reconstituer dans les meilleurs délais vos fonds propres. Dans le cas contraire, l'application des principes comptables généralement admis dans un contexte normal de continuité d'exploitation et concernant l'évaluation des actifs et des passifs pourrait s'avérer non appropriée.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et qui ont porté notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Boulogne, le 23 avril 2008

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christophe RAMBEAU
Commissaire aux Comptes



ACTIF	31/12/2007			31/12/2006	PASSIF	31/12/2007	31/12/2006
	Brut	Amort/Prov.	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & ASSIMILES		
Logiciels informatiques	5 413	4 614	800		Fonds associatif	32 764	33 098
Terrains					Résultat de l'exercice	-65 921	-334
Constructions et agencements	45 273	31 374	13 899	14 792			
Matériels d'activités	9 736	8 170	1 566	2 598	Subventions d'équipement nettes		
Autres immobilisations corporelles	34 681	28 733	5 948	8 059	TOTAL FONDS PROPRES	-33 158	32 764
Immobilisations en cours					PROVISIONS & FONDS DEDIES		
Prêts Francas					Provisions pour risques		
Autres prêts et titres immobilisés	4 255		4 255	87	Provisions pour charges	30 100	24 372
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	99 358	72 891	26 467	25 536	TOTAL PROVISIONS	30 100	24 372
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts Francas		
Avances et acomptes versés					Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit	74 259	
Usagers	228 214	2 884	225 330	221 404			
Subventions à recevoir				14 868	Avances et acomptes reçus	175	
Comptes courants Francas	1 558		1 558	1 728	Fournisseurs	15 063	44 150
Autres créances	17 234		17 234	17 573	Dettes fiscales et sociales	79 054	104 322
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants Francas	108 887	97 733
Disponibilités	6 274		6 274	30 462	Autres dettes	5 701	10 948
Charges constatées d'avance	3 218		3 218	2 717	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	256 498	2 884	253 614	288 752	TOTAL DETTES	283 139	257 152
TOTAL GENERAL	355 856	75 775	280 081	314 288	TOTAL GENERAL	280 081	314 288

AD DES FRANCAS DE L'HERAULT

COMPTE DE RESULTAT	2007	2006
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Ventes de marchandises		
Prestations de service	990 051	1 055 401
Subventions d'exploitation	95 558	221 995
Produits divers	9 954	10 507
Reprise sur provisions	24 927	12 680
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 120 489	1 300 583
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	64 942	83 201
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	253 574	285 277
Impôts et taxes	36 470	34 383
Salaires	586 173	625 240
Charges sociales	195 788	224 068
Autres charges de gestion courante	12 012	24 039
Dotation aux amortissements	5 547	6 934
Dotation aux provisions	14 704	11 345
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 169 211	1 294 487
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-48 721	6 096
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Intérêts	18	17
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	18	17
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts	1 215	1 264
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	1 215	1 264
RESULTAT FINANCIER (II)	-1 198	-1 247
RESULTAT COURANT (I + II)	-49 919	4 849
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
sur opérations de gestion	28 424	10 078
sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 424	10 078
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
sur opérations de gestion	32 241	15 261
sur opération en capital		
Dotations aux provisions	12 185	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 426	15 261
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-16 003	-5 183
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-65 921	-334

ANNEXE

au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007 qui dégage un déficit de 65 921,38 €

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social : L'Association Départementale a pour but :

- de promouvoir la place que les enfants et les jeunes doivent avoir dans la société, et de développer de projets d'accueil et d'activité à l'intention des enfants ;
- de regrouper les activités et les structures de loisirs, notamment les centres de loisirs répondant aux besoins des enfants et des familles, d'en assumer au besoin la gestion ;
- d'inciter à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets éducatifs comme de participer à leur réalisation ;
- de susciter en fonction des besoins, la création de structures et d'activités adaptées aux conditions d'existence ;
- d'informer et de former les personnes concernées par les enfants, les jeunes et leur éducation ;
- d'étudier et de promouvoir les méthodes et outils d'animation et d'information adaptés aux structures et aux publics

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Des charges patronales sur les indemnités de départ à la retraite ont été provisionnées suite à la nouvelle loi de financement de la sécurité sociale. Un taux de charges patronales de 50% des indemnités brutes a été retenu.

La dotation aux provisions a été décomposée de la façon suivante :

- la variation des droits acquis au titre de l'exercice (indemnité et charges patronales) a été enregistrée en exploitation,
- les charges patronales liées aux indemnités acquises au titre des exercices antérieurs ont été enregistrées en charge exceptionnelle.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	4 450,51	962,78		5 413,29
Terrains				
Constructions et agencements	45 272,58			45 272,58
Matériel d'activités	9 736,42			9 736,42
Agencements & aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel informatique	32 962,67	1 347,88		34 310,55
Mobilier de bureau	370,45			370,45
Immobilisations en cours				
Total	92 792,63	2 310,66		95 103,29

b) Acquisitions et désinvestissements

Isimédia migration licence 962.78

123 Micro PC Pentium 1 347.89

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	100%	4 450,51	163,14		4 613,65
Constructions et agencements	5%	30 480,28	893,25		31 373,53
Matériel d'activités	33% à 20%	7 138,87	1 031,50		8 170,37
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	24 903,17	3 459,58		28 362,75
Mobilier de bureau	20%	370,45			370,45
	Total	67 343,28	5 547,47		72 890,75

2. Immobilisations financières

NATURE	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Titres BP	86,90		86,90
Prêt Effort Construction	4 168,00		4 168,00

3. Stocks

Néant

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Usagers

NATURE	Brut	Provisions	Net
Usagers	228 861,07	1 896,54	226 964,53
Usagers douteux	1 462,30	987,30	475,00
Usagers non encore facturés	411,00		411,00
TOTAL	228 213,72	2 883,84	225 329,88

6. Subventions à recevoir

Néant

7. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
1311	AD Aude	100,00
1366	AD Pyrénées Orientales	1 457,76
	TOTAL	1 557,76

8. Autres créances

Indemnités journalières	4 358,92
Uniformation remboursement à recevoir	6 309,08
Produit à recevoir	6 565,68
	17 233,58

9. Valeurs mobilières de placement

Néant

10. Disponibilités

Comptes	Montant
BPS CLSH ST MATHIEU	1 307,56
BPS CLSH LUNEL	4 367,37
BPS ACTIONS DEPARTEMENTALES	106,62
BPS LIVRET	43,98
CAISSE AD	448,84
TOTAL	6 274,37

11. Charges constatées d'avances

Téléphone	96,40
Air France	2 624,02
Maif Finlande	17,32
SFR	17,40
CNEA	462,00
	3 218,14

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats depuis la création de l'association.

2. Subventions d'investissement

Néant

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	24 372,20	24 093,49	18 365,67	30 100,02
Provisions pour charges	24 372,20	24 093,49	18 365,67	30 100,02
Usagers	6 649,32	2 795,64	6 561,12	2 883,84
Provisions pour dépréciations	6 649,32	2 795,64	6 561,12	2 883,84
TOTAL	31 021,52	26 889,13	24 926,79	32 983,86

Dotations / reprises d'exploitation 14 704,01 24 926,79

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles 12 185,12

Total 26 889,13 24 926,79

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 6 561,12

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet 18 365,67

Total 24 926,79

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

Néant

5. Emprunts et dettes assimilées

BPS découvert bancaire	74 225,85
BPS Bénovie découvert bancaire	<u>33,22</u>
	74 259,07

6. Avances et acomptes reçus

Avances reçues des clients	175,00
----------------------------	---------------

7. Fournisseurs

Fournisseurs	10 982,40
Fournisseurs, factures non parvenues	<u>4 080,77</u>
	15 063,17

8. Dettes fiscales et sociales

Rémunérations dues	47,50
Congés payés	21 078,37
Urssaf	12 223,00
CPM	18 492,00
Assedic	2 765,00
Médecine du travail	2 066,68
Charges sociales sur congés payés	10 109,97
Taxe sur salaire	2 787,00
Uniformation	6 834,00
Effort Construction	<u>2 650,00</u>
	79 053,52

9. Comptes courants Francas

N° structure	Nom	Montant
0000	Fédération nationale	3 041.06
1300	UR Languedoc Roussillon	105 153.48
1330	AD Gard	692.12
	TOTAL	108 886.66

10. Autres dettes

Remboursement avance sur frais	661,46
Frais à payer	28,95
Charges à payer	<u>5 011,07</u>

11. Produits constatés d'avances

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Prestations de service**

Nombre de Journées Enfant	Exercice clos	Exercice précédent
Centres de loisirs gérés par l'AD	25 032	24 453
Centres de vacances gérés par l'AD	241	370
Sous Total	25 273	24 823
Réalisé par les organisations affiliées	61 494	58 926
Total	86 767	83 749

Type de Prestations	Exercice clos	Exercice précédent
Formation Habilitée	54 772.40	73 298.50
Gestion d'accueils de loisirs	483 386.07	588 964.97
Accompagnement des politiques locales	14 928.28	
MAD de personnels	409 268.20	370 301.82
Formations des personnels (Uniformation)	9 208.08	4 063.00
Produits des activités annexes	18 487.65	18 772.65
Total Prestations	990 050,68	1 055 400,94

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Europe	16 404.00	
Subventions Etat		14 460.00
Subvention JS	23 067.00	38 801.50
Subventions CAF	357.40	19 976.14
Subventions Conseil Régional		6 000.00
Subventions Conseil Général	48 300.00	55 640.00
Subventions Communes		64 496.97
Subvention Agglomération ou Com de Com		2 000.00
CNASEA+CIE	7 429.43	20 620.10
TOTAL	95 557.83	221 994.71

3. Produits exceptionnels

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 027,26
Produits sur exercices antérieurs	<u>26 396,31</u>
	28 423,57

4. Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 047.43
Charges sur exercices antérieurs	<u>23 193.67</u>
	32 241,10

VI - AUTRES INFORMATIONS**1. Effectif**

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif (1)	E.T.P. (2)	Effectif (1)	E.T.P. (2)
Cadres				
Employés	38	24	44	26
Emplois aidés (CEC, E-Jeunes, ...)	1	1	1	1
Total	39	25	45	27

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	244	4 539	297	5 692

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 460 heures.

4. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Néant

5. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels ou de moyens techniques

Le Délégué départemental est un professeur des écoles mis à disposition par l'Education Nationale auprès de la Fédération Nationale des Francas qui, elle-même le met en soutien de l'Association Départementale de l'Hérault.

b) Bénévolat

Une cinquantaine de bénévoles participe à la mise en œuvre des actions départementales.

6. Engagements hors bilan

Néant